



Conditions générales de vente Publi Sportime

Article 1 : Conditions de vente.

Les ventes de marchandises par Publi Sportime sont régies exclusivement par les présentes conditions générales de vente. Toutes clauses figurant dans les commandes de nos clients, contrairement aux présentes conditions générales de vente, sont considérées comme nulles et non avenues. Toute dérogation à ces conditions générales doit faire l'objet d'un accord écrit de Publi Sportime.

Article 2 : Commande et offres.

Les commandes placées par le client engagent celui-ci et ne peuvent être annulées par le client.

Les offres et cotations faites par Publi Sportime sont sans engagements. Seules les commandes passées par le client et dont l'acceptation a été confirmée par écrit par Publi Sportime engagent ce dernier.

Article 3 : Conditions de livraison.

La date de livraison est donnée à titre indicatif. Un retard de livraison ne pourrait être invoqué par le client pour annuler ou suspendre sa commande ou demander des dédommagements.

Article 4 : Réclamations.

Toute réclamation doit parvenir par lettre recommandée à Publi Sportime dans un délai de huit jours calendrier à dater de la réception de la marchandise. Passé ce délai, plus aucune réclamation et aucun échange ne seront acceptés. Publi Sportime n'est pas responsable des problèmes qui surviendraient suite à une mauvaise utilisation ou à un mauvais lavage de la marchandise. Notre garantie se limite à celle dont nous bénéficions auprès de nos fournisseurs. Au cas où un produit vendu par Publi Sportime serait défectueux, Publi Sportime s'engage à remplacer ce produit par un produit similaire de même valeur.

Sauf disposition impérative concernant la responsabilité, Publi Sportime n'est tenu à aucune indemnisation ni dommage, quelle que soit sa nature, directe ou indirecte, prévisible ou imprévisible, en ce y compris le dommage aux personnes, aussi bien à l'égard des tiers qu'à l'égard de l'acheteur.

Article 5 : Conditions de transport.

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur, même si elles sont expédiées franco domicile, ou transportées par le client au moyen de son ou de nos véhicules. Publi Sportime demande une participation forfaitaire aux frais de transport en fonction du poids et du volume de la marchandise.

Article 6 : conditions de paiement.

Un acompte de quarante pour-cent sera versé à la commande. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables au comptant sans escompte. **Le montant de toute facture qui, pour une raison quelconque, n'est pas intégralement payé à son échéance sera majoré de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité égale à vingt-pour-cent du montant facturé avec un minimum de 123,95 € conformément à l'article 1152 du code civil. Cette indemnité est due en plus des intérêts conventionnels de retard, frais d'encaissement, frais de port et retour, ainsi que des dépens éventuels qui restent en surplus, à charge du débiteur.**

Le montant facturé est productif d'intérêts de plein droit et sans mise en demeure au taux de deux pour-cent par mois, chaque mois entamé étant considéré comme mois complet.

Tout paiement partiel d'une facture ayant déjà produit des intérêts de retard sera, conformément à l'article 1254 du code civil, imputé sur les intérêts et ensuite sur le principal.

Article 7 : Réserve de propriété.

Les marchandises commandées, stockées chez Publi Sportime ou livrées restent notre propriété jusqu'à complet paiement de la facture. Il est toutefois entendu que dès la livraison tous les risques sont supportés par l'acheteur. Les marchandises livrées mais non encore intégralement payées ne peuvent être ni aliénées, ni cédées à des tiers sans notre autorisation préalable et écrite. En cas de saisie par des tiers des marchandises couvertes par cette réserve, l'acheteur doit signaler que nous en sommes les propriétaires, nous en informer sans retard et nous offrir toute assistance nécessaire pour protéger nos droits, cela sans préjudice de tous dommages et intérêts que nous puissions réclamer.

Article 8 : Election de compétence.

Tout différent relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente et des conventions qui en découlent, ainsi que de toutes contestations ou litiges concernant tant l'exécution du travail que le montant qui de la présente facture seront régis par le droit belge et soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Namur. Toute dérogation aux présentes conditions devra être constatée par écrit.

Article 9 : Copyright.

Le client s'engage à respecter les lois de copyright en vigueur par la législation belge et internationale. Le client s'engage à fournir toutes les autorisations nécessaires pour l'utilisation de fichiers, photos, soumis aux lois du copyright. Le client est entièrement responsable de toutes les données, transmises. En AUCUN Publi Sportime ne sera tenu responsable d'éventuelles infractions à la législation belge et internationale. Tout **Bon A Tiré** et/ ou travail réalisé par Publi Sportime (Logo, mise en page, Textile(s) personnalisé(s) de type publicitaires, événementielles, sportifs, travail, etc... ne peuvent être reproduit par une tiers Société sans l'accord écrit de Publi Sportime dans le cas contraire le client sera tenu entièrement responsable.